ALCOOL-INFO

VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

AIDER MON FRÈRE ALCOOLIQUE

Par Cathg Postée le 09/10/2022 23:59

Bonjour. Mon frère est alcoolique. Il refuse de l'admettre. Il a 2 filles de 6 et 3 ans. J'ai peur pour elles. Il a récemment conduit en ayant bu avec elles ds la voiture. Comment puis je les protéger ? Sa compagne n'est pas d'une grande aide. Sans etre alcoolique elle a aussi une forte consommation d'alcool. J'ai beau lui en parler, il refuse de changer de mode de vie. Merci de votre aide

---

Mise en ligne le 12/10/2022

Bonjour,

Nous distinguons deux sujets de préoccupation dans votre message : les difficultés de votre frère avec l'alcool et la mise en danger de vos nièces dans certaines situations. Il nous paraîtrait intéressant que vous puissiez scinder ces sujets d'inquiétude et, de cette manière, prioriser sous semble-t-il l'impératif de sécurité des enfants.

Si votre frère n'est pas prêt à modifier son rapport à l'alcool, il ne peut être admis qu'il fasse courir des risques à ses filles. La maman des enfants serait à associer bien sûr à cet impératif ainsi que toutes les personnes témoins d'évènements où votre frère pourrait se montrer « défaillant ». Ce sont des discussions qu'il est préférable d'engager en amont, quand il est possible d'échanger calmement et sereinement, quand les effets de l'alcool ne sont pas déjà à l'œuvre.

Nous ne mesurons pas à quel point les situations de mises en danger se répètent et s'il y aurait lieu de prendre des mesures de protection pour vous nièces. Si vous avez besoin d'être informée et conseillée plus avant sur ce point, nous vous invitons à vous rapprocher du 119 qui est le service national de l'enfance en danger.

S'agissant de la problématique alcool, les habitudes de votre frère ne pourront changer qu'à partir du moment où il admettra que ses consommations sont excessives et potentiellement à risques. Alors peut-être voudra-t-il tenter par lui-même de diminuer ou d'arrêter et, s'il n'y parvient pas, peut-être acceptera-t-il de consulter pour y être aidé. Tant que le problème n'est pas reconnu en tant que tel, il ne peut y avoir de remise en question. Pour que votre frère amorce des changements, il est nécessaire que cela ait du sens pour lui.

Il est difficile de vous dire ce qui pourrait assurément et rapidement l'amener à cette prise de conscience. Si sa compagne ne vous paraît pas aidante, d'autres proches observent peut-être les mêmes choses que vous et pourraient lui faire part de leurs inquiétudes. Il est possible que ses excès aient déjà eu des conséquences sur sa santé, au travail, dans ses relations familiales ou amicales… Dès à présent ou à l'avenir ce sont des évènements factuels sur lesquels il pourrait être intéressant de s'appuyer pour mettre en lumière l'impact négatif de ses consommations.

Il existe sur notre site un questionnaire d'auto-évaluation, c'est une idée à lui soumettre, comme celle de nous contacter pour faire le point sur ses usages de manière confidentielle et bienveillante, sans jugement.

N'hésitez pas de votre côté à revenir vers nous si vous souhaitez prendre le temps d'échanger plus directement et plus précisément. Nous sommes joignables tous les jours de 8h à 2h au 0 980 980 930 (appel anonyme et non surtaxé) ainsi que par Chat jusqu'à minuit.

Bien à vous.

En savoir plus :

- "Alcoomètre"
- "Allo 119"